

---

Adresse du maire et des officiers municipaux de la commune de Sainte-Colombe (Eure) qui s'indignent de la trame odieuse ourdie contre la République et remercient la Convention pour avoir sauvé la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du maire et des officiers municipaux de la commune de Sainte-Colombe (Eure) qui s'indignent de la trame odieuse ourdie contre la République et remercient la Convention pour avoir sauvé la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 253;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28096\\_t1\\_0253\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28096_t1_0253_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## XI

[*Le c. révol. de Landau, à la Conv.; 21 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants et pères des vrais sans-culottes, jusqu'à quand est-ce que les ennemis de la République et de la liberté chercheront-ils de persécuter par leur trame infâme, notre heureuse constitution ? Grâce à l'œil vigilant et à la force du caractère de nos dignes représentants, le complot des traîtres a encore été déjoué, et la République française une et indivisible, sauvée.

Continuez, dignes pères du peuple, de veiller sur les bons enfants de la patrie, jusqu'à ce que le fer vengeur, ait exterminé tous les tyrans, fédéralistes et fanatiques, et nous crierons conjointement et du plus profond de nos cœurs :  
Vive à jamais la République, vive la Convention nationale, vivent les braves sans-culottes ».

J. TOBIE GRUP, WEIGEL, CROUER, GLOECKNER, MÜLLER, WOEFF, TOBIE, VENNER, FLINC, ZAHN, WAEGELEIN, F. FOUILLION.

## XII

[*Les maire et off. mun. de la comm. de Sainte-Colombe, au présid. de la Conv.; 17 germ. II*] (2).

« Citoyen président,

Nous avons vu avec indignation la trame odieuse qui a été ourdie contre l'unité et l'indivisibilité de la République; l'activité et le courage de la Convention nationale ont sauvé de nouveau la patrie, déjà le glaive de la justice a frappé les principaux coupables, qu'elle achève de couper tous les fils de cet horrible attentat, en faisant périr sur l'échaffaud jusqu'au dernier des conspirateurs, qu'elle reste à son poste tant que la République sera en danger. Si des scélérats osaient l'attaquer, nous volerions à son secours, et nos corps lui serviraient de boucliers nous le jurons tous... Vive la République... S. et F. ».

BIOCHE (*maire*), LETRANGE, PAULMIER, LEGENDRÉ-NEU, BÉLIARD, C. MOMMÉOLLI, BURNOIS.

## XIII

[*La comm. des Sables, à la Conv.; 14 germ. II*] (3).

« Encore une fois, pères du peuple, vous avez par votre surveillance active, assuré la Répu-

blique une et indivisible. Du haut de la Montagne sacrée, vous avez terrassé les traîtres qui, sous le voile du patriotisme, voulaient anéantir la liberté et faire de la France une seconde Vendée.

Restez à votre poste, dignes représentants d'un peuple fait pour la liberté, soyez sûrs que les habitants de la petite cité des Sables, qui avec une population de cinq mille individus dans laquelle il y a près de trois mille femmes, a fourni sept à huit cents braves marins, soutiendront soit sur mer, soit sur terre, la représentation nationale. Salut et vive la République ».

LAISNÉ, CHEVALLEREAU, LAISNÉ, PRAVACIN, DUANGE, FOUNÉ, MONARD, FERRACHE, SIDARDE, MOREAU, LAISNÉ, JOLLY, ACHARD, TERICE.

## XIV

[*La comm. de Lons-le-Saulnier, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentants,

Vous avez notre confiance, vous auriez notre admiration, s'il était permis à des républicains d'admirer leurs semblables, vous avez vu tous les dangers, et ils n'ont fait qu'exciter votre courage. Vous venez de déjouer la plus perfide de toutes les trames, ah ! législateurs, ne souffrez pas que l'impunité enhardisse plus longtemps les coupables, osez compter sur les bons citoyens qui ont résolu d'affranchir leur patrie du joug infâme qu'on lui préparait, osez vous confier à leur énergie et déployez enfin celle de la nation contre les brigands qui vous menacent, plus de mesures timides, elles accroîtraient l'audace des factieux, elles vous aviliraient et vous perdraient vous mêmes; écrasez enfin ces insectes hideux qui rampent sous vos pas, que du haut de la Montagne que vous avez gravie, la foudre de la vengeance éternelle se fasse entendre ! qu'elle tonne ! et qu'elle frappe ! Le peuple de Lons-le-Saulnier est debout et il ne se réveilla jamais en vain, son courage et son inviolable attachement aux principes de la République ne varieront jamais; Lons-le-Saulnier sera enseveli sous ses ruines, le dernier de ses défenseurs périra avant qu'on puisse lui reprocher un murmure, un seul moment de faiblesse, il n'a pas fait un vain serment quand il a juré la liberté ou la mort.

Représentants, continuez vos glorieux travaux, vous avez annihilé les ennemis extérieurs, mais il vous reste à anéantir les ennemis intérieurs; le danger de la patrie vous ordonne de rester à votre poste, vous êtes nés pour la sauver.

Toujours fidèles à nos serments, nous saurons affronter la mort pour exterminer ceux qui oseraient porter la plus légère atteinte à nos lois, fermes et inébranlables au milieu des orages qui agitent encore la République; votre sagesse et nos bras feront échouer les perfides complots de ces monstres de sang qui ne respirent que les malheurs de leurs frères.

(1) C 302, pl. 1092, p. 10. Bas-Rhin.

(2) C 302, pl. 1092, p. 11. Eure.

(3) C 302, pl. 1092, p. 12.

(1) C 302, pl. 1092, p. 13.